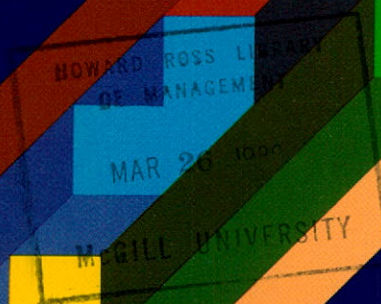


Jannock



Jannock Limited
Rapport annuel 1979

JANNOCK LIMITED

NOTICE OF ANNUAL MEETING OF SHAREHOLDERS

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the annual meeting of shareholders of JANNOCK LIMITED (hereinafter called the "Corporation") will be held in the Upper Canada Room, Royal York Hotel, 100 Front Street West, Toronto, Ontario, Canada on Monday, the 28th day of April, 1980 at the hour of 11:00 o'clock in the forenoon (Eastern Daylight Saving Time) for the following purposes:

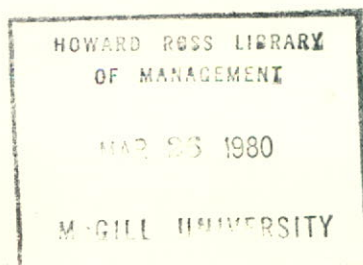
1. To receive the consolidated financial statements of the Corporation and its subsidiary corporations as at December 31, 1979 together with the reports of the directors and auditors thereon;
2. To elect directors;
3. To appoint auditors and authorize the directors to fix the remuneration of such auditors;
4. To transact such further and other business as may properly come before the meeting or any adjournment or adjournments thereof.

DATED at Toronto, Ontario, the 21st day of March, 1980.

By Order of the Board

R.H. Weir
Secretary

NOTE: If you are unable to be personally present at the meeting, kindly date, complete, sign and return the enclosed form of proxy in the envelope provided for that purpose.



JANNOCK LIMITED

INFORMATION CIRCULAR

This information circular is furnished in connection with the solicitation of proxies by or on behalf of the management of JANNOCK LIMITED (hereinafter called the "Corporation") for use at the annual meeting of shareholders of the Corporation (hereinafter called the "meeting") to be held on the 28th day of April, 1980 at the hour of 11:00 o'clock in the forenoon (Eastern Daylight Saving Time) in the Upper Canada Room, Royal York Hotel, 100 Front Street West, Toronto, Ontario and at any adjournment or adjournments thereof for the purposes set forth in the notice of meeting.

SOLICITATION OF PROXIES

THE ENCLOSED PROXY IS BEING SOLICITED BY OR ON BEHALF OF THE MANAGEMENT OF THE CORPORATION and the cost of such solicitation will be borne by the Corporation. The solicitation will be primarily by mail, but regular employees of the Corporation may also solicit proxies by telephone or in person.

APPOINTMENT, REVOCATION AND VOTING OF PROXIES

A SHAREHOLDER HAS THE RIGHT TO APPOINT A PERSON (WHO NEED NOT BE A SHAREHOLDER) TO ATTEND AND ACT FOR HIM AND ON HIS BEHALF AT THE MEETING OTHER THAN THE PERSONS DESIGNATED IN THE FORM OF PROXY ACCOMPANYING THIS INFORMATION CIRCULAR. TO EXERCISE THIS RIGHT, THE SHAREHOLDER SHOULD INSERT THE NAME OF THE DESIRED PERSON IN THE BLANK SPACE PROVIDED IN THE PROXY AND STRIKE OUT THE OTHER NAMES OR MAY SUBMIT ANOTHER APPROPRIATE PROXY, and in either case, send the proxy to the Secretary of the Corporation or deliver it to the chairman of the meeting at the meeting.

A shareholder executing the enclosed form of proxy has the power to revoke it at any time before it is exercised. Section 116(4) of The Business Corporations Act (Ontario) sets out a procedure for revoking proxies by the deposit of an instrument in writing at the head office of the Corporation at any time up to and including the last business day preceding the day of the meeting or any adjournment thereof or with the chairman of the meeting on the day of the meeting.

The form of proxy affords a shareholder an opportunity to specify that the shares registered in his name shall be voted or be withheld from voting in respect to the election of directors and/or the appointment of auditors. Unless a shareholder specifies that his shares are to be withheld from voting, his shares will be voted with respect to the election of directors and the appointment of auditors as well as on all other matters which properly come before the meeting.

It is not intended to use the proxies hereby solicited for the purpose of voting upon the consolidated financial statements of the Corporation and its subsidiaries as at December 31, 1979 or the reports of the auditors and directors thereon.

The form of proxy confers discretionary authority with respect to amendments and variations to the matters identified in the notice of meeting and other matters which may properly come before the meeting.

Management knows of no matters to come before the meeting other than the matters referred to in the notice of meeting. HOWEVER, IF ANY SUCH MATTERS WHICH ARE NOT NOW KNOWN TO THE MANAGEMENT SHOULD PROPERLY COME BEFORE ANY MEETING, THE PROXIES WILL BE VOTED ON SUCH MATTERS IN ACCORDANCE WITH THE BEST JUDGEMENT OF THE PERSON OR PERSONS VOTING THE PROXIES.

VOTING SHARES AND PRINCIPAL HOLDERS THEREOF

Each holder of Common shares of the Corporation of record at 12:01 o'clock in the forenoon on April 24, 1980 being the second business day before the date of the meeting, is entitled to one vote for each Common share held. As at March 21, 1980, 9,545,847 Common shares in the aggregate were outstanding.

To the knowledge of the directors and senior officers of the Corporation, only G.E. Mara beneficially owns or is deemed to beneficially own directly or indirectly or exercises control or direction over Common shares of the Corporation carrying more than 10% of the voting rights attached to all outstanding Common shares of the Corporation. G.E. Mara beneficially owns directly 352,600 Common shares and is deemed by applicable legislation to own a further 652,000 Common shares which are beneficially owned directly by Daza Investments Limited, a corporation which he controls. The said 1,004,600 Common shares represent in the aggregate 10.5% of the outstanding Common shares of the Corporation.

ELECTION OF DIRECTORS

The following are the names of the persons for whom it is intended that votes will be cast for their election at the meeting as directors pursuant to proxies solicited by or on behalf of the management of the Corporation:

J.C. Barrow, J.A. Boyle, L.Y. Fortier, W.P. Frankenhoff, W.M. Hatch, J.H. Hawke, H.G. MacNeill, G.E. Mara, W.J.R. Paton, D.R. Sobey, W.G. Ward, D.G. Willmot.

The term of office for each such person so elected will be until the next annual meeting of shareholders of the Corporation or until his successor is elected or appointed.

IN THE EVENT THAT PRIOR TO THE MEETING ANY VACANCIES OCCUR IN THE FOREGOING SLATE OF NOMINEES, IT IS INTENDED THAT DISCRETIONARY AUTHORITY SHALL BE EXERCISED TO VOTE THE PROXIES FOR THE ELECTION OF ANY OTHER PERSON OR PERSONS AS DIRECTORS.

Name and Office	Present principal occupation	Year first became a Director (1)	Approximate number of Common shares of the Corporation beneficially owned directly or indirectly as at March 21, 1980
J.C. Barrow Director	Director Simpsons-Sears Limited	April 1979	1,000
J.A. Boyle Director	President The Toronto-Dominion Bank	June 1977	1,050
L.Y. Fortier Director	Partner Ogilvy, Renault barristers and solicitors	June 1973	900
W.P. Frankenhoff	President William P. Frankenhoff, Inc. management consultants	(2)	1,000
W.M. Hatch Director	Chairman Hatchwill Investments Limited holding company	January 1975	280,800 (3)
J.H. Hawke Director	Chairman Bache, Halsey, Stuart Canada Ltd. stock brokers	June 1973	114,592 (4)
H.G. MacNeill President and Chief Executive Officer and Director	President and Chief Executive Officer of the Corporation	April 1976	163,000

Name and Office	Present principal occupation	Year first became a Director(1)	Approximate number of Common shares of the Corporation beneficially owned directly or indirectly as at March 21, 1980
G.E. Mara Chairman of the Board and Director	Chairman of the Board of the Corporation	June 1973	352,600 (5)
W.J.R. Paton Director	Chairman of the Board The Northern Engineering & Supply Co. Limited metal fabricators and wholesalers	June 1973	39,500 (6)
D.R. Sobey Director	President Empire Company Limited investment holding company	April 1978	200 (7)
W.G. Ward Director	Chairman of the Board Algoma Steel Corporation Limited integrated steel producing company	February 1977	-
D.G. Willmot Chairman of the Executive Committee and Director	Chairman of the Board The Molson Companies Limited engaged in brewing, retailing and distribution	January 1975	(8)

NOTES

(1) Each nominee who is stated to have first become a director in a specific month has served continuously from the month indicated, except W.M. Hatch who became a director in January, 1975 resigned in February, 1975 and was reappointed a director in October, 1975.

(2) Mr. W.P. Frankenhoff has for the last five years been President of William P. Frankenhoff, Inc., Management Consultants of New York City.

(3) Mr. W.M. Hatch is deemed by applicable legislation to own a further 139,200 Common shares beneficially owned directly by Hatchwill Investments Limited, a corporation which he controls.

(4) Mr. J.H. Hawke is deemed by applicable legislation to own a further 55,000 Common shares beneficially owned directly by Hawke-Lea Holdings Ltd., a corporation which he controls.

(5) Mr. G.E. Mara is deemed by applicable legislation to own a further 652,000 Common shares beneficially owned directly by Daza Investments Limited, a corporation which he controls.

(6) Mr. W.J.R. Paton is deemed by applicable legislation to own a further 33,000 Common shares beneficially owned directly by Wilsah Consultants Ltd., a corporation which he controls.

(7) Mr. D.R. Sobey is deemed by applicable legislation to own a further 29,800 Common shares beneficially owned directly by Donald R. Sobey Investments Limited, a corporation which he controls.

(8) Mr. D.G. Willmot is deemed by applicable legislation to own 600,000 Common shares beneficially owned directly by Willhaven Limited, a corporation which he controls.

The Corporation has an executive committee of its board of directors and is required to have an audit committee. The members of the executive committee are Messrs. Willmot (Chairman), Boyle, Hatch, MacNeill and Mara. The members of the audit committee are Messrs. Hawke (Chairman), Barrow, Boyle and Ward.

None of those persons for whom it is intended that votes will be cast for their election as directors beneficially owns, directly or indirectly, or controls or exercise direction over any equity shares of a subsidiary corporation of the Corporation.

**DIRECTORS' AND OFFICERS REMUNERATION
FROM THE CORPORATION AND ITS SUBSIDIARIES
(for the fiscal year ended December 31, 1979)**

	NATURE OF REMUNERATION		
	Aggregate Remuneration	Pension Benefits	Retirement Benefits
DIRECTORS (12)			
(A) From Parent and Wholly-owned Subsidiaries	\$82,850	-	-
(B) From Partially-owned Subsidiaries Westeel-Rosco Limited	\$13,400	-	-
5 SENIOR OFFICERS	\$529,775	\$59,638	-
TOTALS	<u>\$626,025</u>	<u>\$59,638</u>	<u>-</u>

NOTE

(1) "Pension Benefits" means the estimated cost of all pension benefits proposed to be paid under the pension plan in the event of retirement at normal retirement age.

The Corporation has entered into a deferred compensation agreement with its Chief Executive Officer under which no amount has been paid. Under this agreement payments to such officer upon retirement at age 65 are presently estimated at \$32,000 per annum.

By an agreement dated July 2, 1973 between the Corporation and W.J.R. Paton (which replaced a similar agreement between Atlantic Sugar Refineries Co. Limited and Mr. Paton) Mr. Paton agreed following the termination of his full-time employment by the Corporation on July 16, 1975 to make available to the Corporation the benefit of his experience, knowledge and advice and the Corporation agreed to pay Mr. Paton for such services the sum of \$60,000 per annum during his lifetime.

In January and May, 1979 a director of the Corporation exercised options granted to him on June 18, 1969 to purchase 5,000 shares and 2,000 shares respectively at the price of \$7 per share. The price range of the said Common shares on The Toronto Stock Exchange in the 30 day period preceding the date of exercise of said options was \$20 to \$21 and \$23 to \$24 respectively.

INDEBTEDNESS OF DIRECTORS AND SENIOR OFFICERS

The Corporation instituted in February, 1976 a share purchase plan for the benefit of key executives of the Corporation and its subsidiaries to enable key executives to purchase Common shares of the Corporation at market values at the date of purchase by providing loans to such key executives payable over a period not exceeding 10 years with interest at a rate equal to the prime rate charged from time to time to the Corporation by its principal banker or 10%, whichever is less. Under the terms of the share purchase plan the Corporation lent H.G. MacNeill of the Municipality of Metropolitan Toronto, on March 9, 1976 \$412,500 to enable him to pay for 150,000 Common shares of the Corporation subscribed for on his behalf by the Trustee under the plan. Of such loan \$335,797 remains outstanding.

APPOINTMENT OF AUDITORS

It is intended to vote the proxies solicited in respect of the meeting to appoint the firm of Messrs. Coopers & Lybrand, Chartered Accountants, as the auditors of the Corporation.

DATED as of March 21, 1980.

Rapport aux actionnaires

L'année 1979 est la quatrième année consécutive où les bénéfices se sont accrus. Les résultats de l'année reflètent la bonne marche et l'expansion des activités des filiales de la société.

Les bénéfices nets pour l'année se sont élevés à \$24 070 000, soit \$2,10 l'action, comparativement aux bénéfices de 1978 qui s'élevaient à \$18 191 000 soit \$1,67 l'action.

Les ventes consolidées pour l'année se sont élevées à \$454 647 000, par rapport à \$323 302 000 en 1978. Tous les secteurs de l'exploitation de Jannock ont connu des gains quant à leurs ventes bien qu'une grande partie de l'augmentation soit due au fait de l'inclusion des ventes accrues de Westeel-Rosco pour l'année complète plutôt que pour une période de sept mois comme en 1978.

Alors que nous commençons une nouvelle décennie, nous avons cru qu'il serait intéressant de vous souligner les changements dans la composition et la qualité des bénéfices depuis la formation de Jannock en 1973. Durant cette première année, 47% des bénéfices provenaient de la division des produits alimentaires, 32% de la division industrielle et 21% de la division des produits forestiers, qui a été subséquemment vendue. En 1979, 15% des profits provenaient de Atlantic Sugar (les activités relatives aux pêcheries ayant été vendues) et 85% des bénéfices du secteur industriel, qui consistait principalement en une briqueterie et dans l'exploitation de l'acier. Les bénéfices ainsi que la qualité des bénéfices se sont améliorés.

Ce changement de position des profits est le résultat d'un programme de transformation de Jannock d'une société exploitant plusieurs entreprises non reliées et très cycliques à une société dont les activités sont connexes ou complémentaires, dont les bénéfices peuvent être prévus avec plus de précision et dont le potentiel de croissance est bien défini. Les activités de Canada Brick en Ontario ont servi de base à l'expansion des activités de briqueterie au Québec ainsi que dans le sud et le centre-ouest américains. Les entreprises Sonco Steel Tube et Jannock Tube étaient déjà en place et avec l'acquisition d'une participation majoritaire à Westeel-Rosco, la société a acquis une position importante dans l'industrie canadienne de l'acier. Nous possédons l'expérience requise et les ressources financières nécessaires pour continuer notre expansion dans ce genre de sociétés.

Tout en soulignant les accomplissements durant les sept dernières années, il est intéressant de noter que le rendement moyen sur les actions a été de 28%, ce qui élève Jannock au rang des premières sociétés dans ce domaine au Canada.

Révisions des activités et prévisions

La récession qui avait été anticipée ne s'est pas matérialisée en 1979, mais le climat des affaires fut pénible dans certains domaines. Les taux d'intérêt élevés ont nui à notre activité de briqueterie de deux façons: le coût d'emprunt pour fins corporatives a augmenté et le fardeau additionnel auquel ont fait face les acheteurs éventuels de domiciles, en s'engageant à raison de taux d'hypothèque les plus élevés de l'histoire, ont contribué à la réduction de nouvelles constructions domiciliaires et conséquemment à la demande de briques. Les prévisions pour la construction domiciliaire au Canada et aux États-Unis ont grandement varié. Certains commentateurs ont tenté de faire un rapprochement entre les conditions languissantes du marché domiciliaire en 1974-75 et les circonstances actuelles. Ce rapprochement est mal fondé. Aux États-Unis, des moyens plus sophistiqués sont maintenant disponibles de sorte qu'il existe une plus grande source de financement hypothécaire qu'il y a cinq ans. Aujourd'hui, bien que la demande de logement soit temporairement réduite, elle est en fait reportée car des études démographiques indiquent une demande grandissante et constante en matière de logements pour la décennie qui vient. Il n'existe pas à l'heure actuelle un surplus de domiciles sur le marché de sorte que, lorsque les conditions deviendront meilleures, la demande de matériaux de construction sera presque immédiate. La conception populaire que la propriété immobilière est la protection la plus sûre contre l'inflation persistante augure bien pour un marché domiciliaire fort durant les années 1980.

Les prévisions pour notre exploitation de briqueterie sont aussi améliorées en conséquence de notre stratégie lors de l'acquisition d'usines qui sont situées près des marchés importants et grandissants. L'État du Texas représente un marché intéressant pour la brique car il consomme 1/6 de la brique utilisée aux États-Unis et il doit de plus importer de la brique d'autres États et du Mexique. Tout nous porte à croire que cette situation continuera, car le Texas a un avenir économique brillant. La consommation de la brique est concentrée surtout dans la partie est de cet État, borné au nord par Dallas et au sud par Houston. Pour desservir le marché Dallas/Fort Worth, nous avons construit une nouvelle usine de briques d'argile qui sera le producteur le plus efficace de l'État. La brique de béton trouve aussi sa place sur le marché du Texas et fait concurrence à la brique importée du Mexique; pour participer à ce marché, la société a acquis Tiffany Brick de San Antonio. Il existe d'autres occasions similaires qui sont sous étude sérieuse. Il y a cinq ans seulement, l'exploitation de briqueterie était limitée au Canada avec des ventes de \$15 000 000. En 1979, les ventes de briques se sont élevées à \$55 000 000 et étaient réparties entre les provinces de l'Ontario et du Québec et dix États des États-Unis.

En revisant l'année qui vient de prendre fin et en s'attardant aux projets futurs, nous devons souligner plus particulièrement les activités de Jannock dans le domaine de l'acier. L'investissement majeur de la société en 1979 a été fait dans le domaine de l'acier par le truchement d'une dépense de \$20 000 000 pour la construction d'un nouveau laminoir pour fabriquer des produits de charpente évidés dont les dimensions vont jusqu'à 12 po. ca. et qui ont une épaisseur murale d'un demi pouce. Ce laminoir fabriquera des produits d'acier ronds, carrés et rectangulaires de diverses longueurs qui sont utilisés à toutes sortes de fins et par plusieurs industries. Sonco Steel fabrique actuellement des produits dont les dimensions sont de 7 po. ca. et ont une épaisseur murale de 3/8 de po. Une étude exhaustive a révélé que le marché des produits de plus grandes dimensions avait un excellent potentiel de croissance. Ceci est surtout le cas dans l'industrie de la construction lourde aux États-Unis et au Canada où le marché est pratiquement nouveau pour les produits d'acier de charpente évidés de plus grandes

dimensions. La construction du laminoir à un nouvel emplacement à Brampton, Ontario est déjà commencée et nous prévoyons que ce laminoir sera en opération au cours du deuxième trimestre de 1981. Nous croyons que ce nouveau laminoir contribuera de façon significative à la croissance des bénéfices de Jannock au début des années 1980.

Nous n'avons pas l'intention de faire des commentaires sur chaque activité de la société; ceci est fait plus loin dans le rapport. Il convient cependant de faire quelques remarques brèves sur certains des autres facteurs importants qui affecteront notre exploitation durant les années à venir. Toutes nos entreprises ont effectué une révision sérieuse de leur consommation dans le domaine de l'énergie et ont instauré des programmes visant à réduire la consommation d'énergie chaque fois que c'est possible. Nous ne pouvons que répéter l'inquiétude exprimée par les porte-paroles de l'industrie canadienne au sujet de la perspective énergétique pour les années 1980. Le coût de l'énergie est certes important, mais une source assurée pour l'avenir est au moins aussi importante.

Un mot au sujet de l'inflation. La production accrue est un moyen de réduire l'inflation et nous aidons cette production accrue en achetant de la machinerie et de l'équipement et en adoptant des méthodes pour diminuer la main-d'œuvre.

Programme de dividendes facultatifs

En 1979, la société a adopté une politique qui permet aux détenteurs des actions ordinaires de choisir de recevoir des dividendes en espèces, en actions ordinaires additionnelles ou en actions privilégiées de troisième rang.

Cette politique a été adoptée pour permettre aux actionnaires de prendre avantage des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu. La loi prévoit maintenant que des actions émises sous forme de dividendes en actions aux actionnaires qui résident au Canada ne sont pas imposables comme dividendes au moment où elles sont reçues, mais plutôt sont imposées sur une base de gain en capital lorsque ces actions sont vendues.

Administrateurs

Monsieur George Hitchman, président adjoint du conseil de La Banque de Nouvelle-Écosse, ne s'est pas représenté lors de l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle de 1979. Monsieur Hitchman a contribué de façon importante au progrès de la société alors qu'il était administrateur.

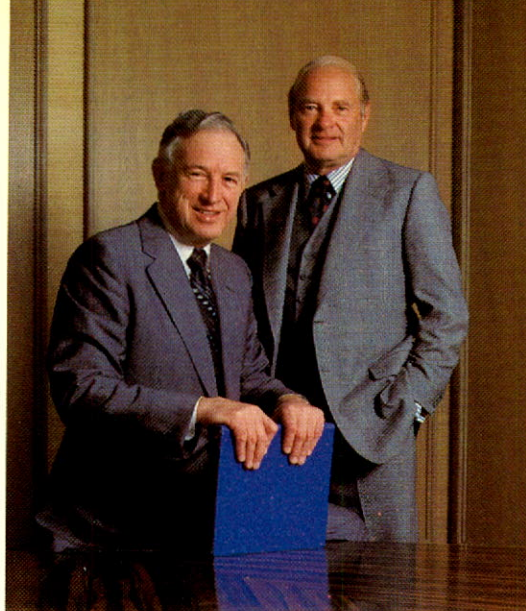
Monsieur Lewis Ayre a avisé qu'il ne désirait pas être candidat lors de l'élection des administrateurs à l'assemblée annuelle des actionnaires. M. Ayre a été administrateur de la société ou d'une de ses sociétés prédécesseurs depuis avril 1969. Ses conseils et ses avis durant les années ont été d'une grande valeur à Jannock et à ses co-administrateurs.

Monsieur J.C. Barrow, anciennement président du conseil de Simpsons-Sears Limitée, a été élu administrateur de la société à l'assemblée annuelle tenue le 23 avril 1979. Sa très grande expérience et ses intérêts multiples dans le domaine des affaires apporteront plus d'ampleur à notre conseil d'administration.

Dividendes

Nous croyons qu'il est essentiel que notre entourage économique encourage les placements dans des entreprises très lucratives et que ceux qui placent leur argent dans des actions devraient pouvoir se rendre compte de l'accroissement de leurs revenus au fur et à mesure que les sociétés dans lesquelles ils font ces investissements, prospèrent. Nous reconnaissons qu'il est souhaitable que nos actionnaires reçoivent des dividendes plus élevés à mesure que le pouvoir de bénéfice de Jannock augmente. De cette façon, les actionnaires seront récompensés de s'être engagés auprès de Jannock.

Nous aimerions souligner l'excellent travail de nos employés et nous les félicitons de leur contribution au succès de la société en 1979. Nous nous tournons avec espoir vers la nouvelle décennie.



H. Gordon MacNeill et George E. Mara

George E. Mara
Président du conseil d'administration

H. Gordon MacNeill
Président et chef de la direction

le 14 mars 1980.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979	1979	1978
Ventes	\$454 647 094	\$323 301 799
Coût des ventes, frais de vente, de distribution et frais généraux	390 036 081	277 299 052
Amortissement	7 187 213	5 152 874
	397 223 294	282 451 926
Bénéfice d'exploitation	57 423 800	40 849 873
Intérêts sur la dette à long terme	3 562 051	3 292 315
Intérêts sur la dette à court terme	6 381 187	3 106 632
	9 943 238	6 398 947
Revenu de placements et autres revenus	808 786	1 233 638
	9 134 452	5 165 309
Bénéfice avant les impôts sur le revenu	48 289 348	35 684 564
Provision pour les impôts sur le revenu		
Impôts exigibles	21 161 801	15 857 873
Impôts reportés	481 524	484 470
	21 643 325	16 342 343
Bénéfice avant les intérêts minoritaires et le revenu extraordinaire	26 646 023	19 342 221
Intérêts minoritaires	2 576 340	1 151 000
Bénéfice avant le revenu extraordinaire	24 069 683	18 191 221
Revenu extraordinaire (note 8)	51 216	—
Bénéfice net pour l'exercice	\$24 120 899	\$18 191 221
Bénéfice par action (note 7):		
Avant le revenu extraordinaire	\$2,10	\$1,67
Après le revenu extraordinaire	\$2,10	\$1,67

Se reporter à l'énoncé des méthodes comptables et aux notes
aux états financiers ci-joints.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979	1979	1978
Solde au début de l'exercice	\$17 028 600	\$22 084 528
Bénéfice net pour l'exercice	24 120 899	18 191 221
	41 149 499	40 275 749
Dividendes:		
Actions privilégiées de premier rang	2 277 357	624 990
Actions privilégiées de deuxième rang, 8%	1 945 315	1 975 719
Actions privilégiées de troisième rang, 6%	1 665	—
Actions ordinaires	5 588 499	5 412 127
	9 812 836	8 012 836
Bénéfices non répartis capitalisés	—	15 239 068
Prix coûtant inférieur à la valeur comptable attribuée des actions privilégiées achetées pour annulation	19 506	4 755
	9 793 330	23 247 149
Solde à la fin de l'exercice	\$31 356 169	\$17 028 600

Se reporter à l'énoncé des méthodes comptables
et aux notes aux états financiers ci-joints.

Au 31 décembre 1979

1979

1978

Actif**Actif à court terme**

Encaisse et placements à court terme	\$ 13 243 294	\$ 20 804 104
Comptes débiteurs	76 270 197	64 565 947
Stocks (note 2)	102 875 658	71 257 051
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	8 141 029	2 513 159
	200 530 178	159 140 261

Immobilisations –

Au prix coûtant (note 3)	149 448 324	125 865 862
Moins l'amortissement accumulé	59 654 101	49 920 588
	89 794 223	75 945 274

Autres éléments d'actif – (note 4)

1 126 066 3 002 127

Actif incorporel

12 659 284 12 336 897

\$304 109 751 \$250 424 559

Se reporter à l'énoncé des méthodes comptables
et aux notes aux états financiers ci-joints.

Signé au nom du conseil,



un administrateur, G.E. Mara



un administrateur, H.G. MacNeill

Au 31 décembre 1979

1979

1978

Passif**Passif à court terme**

Avances bancaires (note 5)	\$ 64 801 709	\$ 43 973 902
Comptes créditeurs et dettes courues	44 583 027	36 853 375
Impôts sur le revenu à payer	8 752 997	8 891 558
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 6)	4 032 657	228 483
Dividendes à verser	2 007 769	1 242 302
Impôts sur le revenu reportés	3 365 902	1 666 000
	127 544 061	92 855 620

Dette à long terme (note 6)	30 261 510	29 597 207
Impôts sur le revenu reportés	11 821 273	10 438 732
Intérêts minoritaires	12 951 351	10 872 038
	182 578 195	143 763 597

Avoir des actionnaires**Capital-actions (note 7)**

Emis et entièrement payé:

1 500 000 actions privilégiées de premier rang, série un	30 000 000	30 000 000
1 604 358 actions privilégiées de deuxième rang, 8%	24 065 370	24 535 620
503 actions privilégiées de troisième rang, 6%	5 030	-
9 539 913 actions ordinaires	36 104 987	35 096 742

Bénéfices non répartis	31 356 169	17 028 600
	121 531 556	106 660 962
	\$304 109 751	\$250 424 559

Se reporter à l'énoncé des méthodes comptables et aux notes aux états financiers ci-joints.

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Jannock Limitée au 31 décembre 1979 et les états consolidés des bénéfices, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1979 et les résultats de ses opérations ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Coppen & Hybrand
Comptables agréés
Toronto, Ontario
le 15 février 1980

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

1979

1978

Provenance du fonds de roulement

Bénéfice net pour l'exercice avant le revenu extraordinaire	\$24 069 683	\$18 191 221
Eléments n'affectant pas le fonds de roulement:		
Amortissement	7 187 213	5 152 874
Impôts sur le revenu reportés	481 524	484 470
Amortissement des autres éléments d'actif	93 688	139 709
Amortissement de l'achalandage	14 419	—
Perte (gain) à la vente d'immobilisations	(150 550)	(95 290)
Intérêts minoritaires dans le bénéfice	2 576 340	1 151 000
Fonds provenant de l'exploitation	34 272 317	25 023 984
Produit de l'aliénation d'immobilisations	1 176 680	209 871
Produit de l'aliénation d'autres éléments d'actif	3 447 923	298 330
Emission de capital-actions	1 787 755	30 197 952
Augmentation de la dette à long terme	4 866 030	18 095 500
Impôts sur le revenu exigibles se rapportant au revenu extraordinaire	367 810	—
	45 918 515	73 825 637

Affectation du fonds de roulement

Acquisitions de filiales	6 493 000	40 769 590
Moins le fonds de roulement acquis	(290 151)	31 124 046
	6 783 151	9 645 544
Acquisitions de placements	—	33 333
Nouvelles immobilisations	15 140 266	9 024 911
Diminution de la dette à long terme	5 758 535	12 838 211
Diminution du capital-actions privilégiées	1 225 224	452 745
Dividendes versés aux actionnaires	9 812 836	8 012 836
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires de filiales	497 027	249 000
	39 217 039	40 256 580

Augmentation du fonds de roulement

	6 701 476	33 569 057
Fonds de roulement au début de l'exercice	66 284 641	32 715 584
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	\$72 986 117	\$66 284 641

Se reporter à l'énoncé des méthodes comptables
et aux notes aux états financiers ci-joints.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

Principes suivis en vue de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales. Les opérations et les soldes des comptes entre les compagnies ont été éliminés au moment de la consolidation. Les acquisitions sont inscrites selon la méthode de l'achat pur et simple et, par conséquent, les résultats d'exploitation des filiales sont inclus à compter des dates d'acquisition.

Stocks

Les stocks, autres que ceux de denrées, sont inscrits au plus bas du prix coûtant et de la valeur nette probable de réalisation. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks de denrées sont inscrits au plus bas du prix coûtant et du coût de remplacement. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, sauf pour le sucre raffiné dont le prix coûtant est déterminé selon le coût moyen au cours de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement des immobilisations est fondé sur l'estimation par la direction de leur durée d'utilisation et calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire.

A moins qu'ils ne soient d'une nature extraordinaire, les profits réalisés et les pertes subies à la vente d'immobilisations sont portés à l'exploitation.

Impôts sur le revenu reportés

Les impôts sur le revenu reportés sont pourvus pour tous les écarts entre le revenu et les dépenses qui paraissent aux états financiers et les montants compris dans le calcul des revenus à l'égard des impôts pour l'exercice en cours, pourvu que ces écarts soient compris dans le calcul des revenus à l'égard de l'impôt des exercices à venir. Les principales composantes de ces écarts temporaires sont les suivantes:

- l'excédent de l'allocation du coût en capital à l'égard des impôts sur le revenu sur la dépense d'amortissement; et
- les retenues sur les comptes débiteurs et le profit réalisé sur des contrats non achevés qui n'est pas encore assujetti à l'impôt sur le revenu.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont reportés et amortis sur la durée d'utilisation des éléments d'actif s'y rapportant.

Actif incorporel

L'actif incorporel se compose surtout de l'achalandage soit, l'excédent du prix coûtant des placements dans des filiales sur la valeur attribuée des éléments d'actif net acquis. Tout montant découlant d'acquisitions antérieures au 31 mars 1974 n'est pas amorti puisque la direction croit qu'il représente une valeur permanente. Conformément aux principes comptables généralement reconnus, le montant relatif aux acquisitions effectuées après le 31 mars 1974 est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le moindre de sa durée estimative d'utilisation et quarante ans. L'achalandage est réduit au moyen d'une imputation au bénéfice par le biais d'un poste extraordinaire, lorsque, de l'avis de la direction, une perte permanente de valeur est survenue.

Conversion des devises étrangères

Les comptes exprimés en devises étrangères ont été convertis en monnaie du Canada selon la méthode "temporelle". Selon cette méthode, l'actif à court terme (à l'exception des stocks) le passif à court terme et la dette à long terme sont convertis au taux du change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif, y compris les stocks et les immobilisations, ainsi que les imputations relatives au prix coûtant des stocks vendus et à l'amortissement, sont convertis au taux originaire du change en vigueur à la date d'acquisition. Tous les autres comptes de revenus et de dépenses sont convertis au taux moyen du change calculé mensuellement au cours de l'exercice.

Les gains ou les pertes réalisés à la conversion de la dette à long terme sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette. L'amortissement pour l'exercice et tous les autres gains et pertes réalisés sur le change sont compris dans le calcul du bénéfice net de l'exercice.

Revenus de contrats

Les revenus provenant de contrats de construction approvisionnement-installation sont comptabilisés selon la méthode du degré d'achèvement des travaux.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979

1. Principaux changements survenus dans l'exploitation

Le 2 avril 1979, la compagnie a acheté toutes les actions en circulation de F.B. McFarren, Limited, un fabricant de briques à Streetsville, Ontario. Le 6 septembre 1979, la compagnie a acheté toutes les actions en circulation de Tiffany Brick, Inc. de San Antonio au Texas. Les détails de ces acquisitions se décomposent comme suit:

Valeur attribuée des éléments d'actif net:

Immobilisations	\$6912067
Achalandage	1728474
Dette à long terme	(1652208)
Impôts sur le revenu reportés	(205182)
	6783151
Actif à court terme	3757244
Passif à court terme	4047395
Fonds de roulement	(290151)
Prix d'achat total	\$6493000
Contrepartie:	
Comptant	\$4083870
Billets à payer, 10%, échéant en 1982	2409130
	\$6493000

En date du 31 mai 1978, la compagnie a acquis 76,6% des actions en circulation de Westeel-Rosco en contrepartie de \$32 636 962 comptant. De plus, le 31 mars 1978, la compagnie a acquis H.B. Sipple Brick Company et, le 31 août 1978, a procédé à l'acquisition de Richland Brick Company. La contrepartie totale de ces deux acquisitions s'est élevée à \$8 132 628 comptant.

2. Stocks

	1979	1978
Matières premières et fournitures	\$ 35 803 277	\$20 347 843
Travaux en cours	4 758 673	9 366 230
Produits finis	62 313 708	41 542 978
	\$102 875 658	\$71 257 051

3. Immobilisations

	1979 Prix coûtant	Montant net	Taux d'amor- tissement %	Prix coûtant	1978 Montant net
Terrains	\$ 12 087 365	\$11 548 145	—	\$ 8 840 153	\$ 8 603 110
Bâtiments	39 254 666	25 252 869	2-1/2 à 5	36 089 181	25 178 988
Installations des usines	78 354 653	40 168 937	5 à 20	67 123 807	35 267 716
Matériel motorisé	4 950 746	2 251 109	20 à 33	3 809 614	1 964 141
Mobilier et agencement	4 972 638	1 531 052	10 à 20	4 551 677	1 576 536
Améliorations locales	1 845 129	1 058 984	5 à 10	1 622 201	65 554
Construction en cours	7 983 127	7 983 127	—	3 289 229	3 289 229
	\$149 448 324	\$89 794 223		\$125 865 862	\$75 945 274

La valeur assurée fondée sur le coût de remplacement se chiffrait à \$237 800 000 au 31 décembre 1979.

4. Autres éléments d'actif

Le poste "autres éléments d'actif" comprend un prêt à long terme au montant de \$352 356 (\$398 795 en 1978) consenti à un dirigeant.

5. Emprunts bancaires

Des emprunts bancaires se chiffrent à un montant global de \$26 559 709 sont garantis par les stocks et par une cession générale des comptes débiteurs.

6. Dette à long terme

	1979	1978
--	------	------

Jannock Limitée:

Déventures à fonds d'amortissement 6³/₄%, série "A", échéant en 1985 **\$1 014 390** \$1 057 310

Jannock Industries Limited:

Obligations à fonds d'amortissement, 6³/₄%, série "A", échéant en 1984 **1 508 000** 1 906 000
Garanties par Jannock Limitée

Westeel-Rosco Limited:

Emprunt hypothécaire, 10¹/₂%, échéant en 1992 **3 231 000** 3 270 000
Garanti par un privilège sur certaines immobilisations

Canada Brick Company Limited:

Emprunt à terme, au taux fixé pour les effets de commerce majoré de 1¹/₂%, échéant en 1984 **8 300 000** 8 300 000
Emprunt à terme, au taux inter-bancaire offert à Londres ("Libor") majoré de 1¹/₄%, échéant en 1984.

Le montant en capital est de \$11 700 000 U.S. **13 747 500** 13 864 100

Ces deux emprunts sont garantis par une hypothèque de premier rang sur les immobilisations de Canada Brick Company Limited et par le nantissement d'autres biens

Michigan Brick, Inc.:

Billets à payer, 10%, échéant le 1^{er} janvier 1982. Le montant en capital est de \$2 059 000 U.S. **2 419 325** —
Garantis par Jannock Limitée

6. Dette à long terme (suite)

	1979	1978
Tiffany Brick, Inc.:		
Emprunt bancaire à terme, portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1½%, échéant en 1985. Le montant en capital est de \$2 000 000 U.S.	2 350 000	-
Garanti par un privilège sur les immobilisations		
Autre dette d'un montant en capital de \$346 123 U.S.	404 155	-
La Briqueterie St-Laurent Limitée:		
Obligations de première hypothèque à fonds d'amortissement, 9¾%, série "A", échéant en 1990	1 060 000	1 143 000
Garanties par un privilège sur les immobilisations		
Sonco Steel Tube Limited:		
Emprunt hypothécaire de premier rang, 7¾%, échéant en 1986	259 797	285 280
Garanti par un privilège sur les terrains et les bâtiments		
	34 294 167	29 825 690
Moins: les versements au fonds d'amortissement et les remboursements de capital, échéant en deçà d'un an	4 032 657	228 483
	\$30 261 510	\$29 597 207

Les versements de capital et d'intérêts suivants (calculés, le cas échéant, aux taux en vigueur le 31 décembre 1979) doivent être effectués au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de la dette à long terme et aux dispositions des fonds d'amortissement:

	Principal	Intérêts
1980	\$4 032 657	\$4 389 814
1981	4 703 616	3 797 320
1982	4 710 287	3 180 801
1983	3 903 451	2 638 897
1984	12 627 771	923 111

7. Capital-actions

a) Autorisé

3 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, d'une valeur nominale de \$20 chacune, pouvant être émises en série. Les 1 500 000 actions composant la première série ont été désignées comme des actions privilégiées de premier rang, série un, à dividende cumulatif, rachetables et ne donnant le droit de vote que si les dividendes sont en souffrance de six trimestres. Ces actions donnent droit à un dividende égal à 1¼% en sus de la moitié du taux préférentiel bancaire canadien. La compagnie doit racheter 250 000 de ces actions au cours de chacun des exercices de 1985 à 1987 inclusivement, et elle devra racheter le reste en 1988. Les dispositions rattachées à ces actions permettent, dans certaines circonstances, un rachat anticipé et elles contiennent certaines restrictions visant l'émission de titres de dettes supplémentaires.

1 684 210 actions privilégiées de deuxième rang, 8% cumulatif, rachetables, d'une valeur nominale de \$15 chacune. Ces actions peuvent être achetées pour annulation à même un fonds d'achat annuel de \$300 000 et elles ne donnent le droit de vote que si les dividendes sont en souffrance de six trimestres.

922 522 actions privilégiées de troisième rang, 6% cumulatif, d'une valeur nominale de \$10 chacune et ne donnant pas le droit de vote. Ces actions peuvent être

rachetées au choix de la compagnie ou du détenteur, à leur valeur nominale.

20 000 000 d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

En vertu d'un certificat de modification des statuts qui a pris effet le 3 janvier 1979, la composition du capital a été modifiée comme suit:

- augmentation du nombre autorisé d'actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série de 1 500 000 à 3 000 000;
- autorisation de 1 000 000 d'actions privilégiées de troisième rang, 6% cumulatif, ne donnant pas le droit de vote, d'une valeur nominale de \$10 chacune;
- regroupement en actions ordinaires des actions de classes A et B; et
- augmentation à 10 000 000 du nombre autorisé d'actions ordinaires.

Le 12 septembre 1979, le nombre autorisé d'actions ordinaires a été porté à 20 000 000 en vertu d'un certificat de modification des statuts.

b) Fractionnement des actions

Le 12 septembre 1979, les actions ordinaires de la compagnie ont été fractionnées sur une base de 2 pour 1.

c) Changements survenus durant l'exercice

Au cours de l'exercice, 31 350 actions privilégiées de second rang ont été rachetées en contrepartie de \$450 744.

Des actions privilégiées de troisième rang, au nombre de 77 951, ont été émises aux détenteurs d'actions ordinaires à titre de dividendes en vertu du programme de dividendes à versement au choix, à une valeur attribuée de \$779 510. Par la suite, 77 448 de ces actions ont été rachetées en contrepartie de \$774 480 comptant.

Suite à l'exercice de certains droits et options d'achat d'actions, 150 074 actions ordinaires ont été émises au cours de l'exercice en contrepartie de \$865 444 comptant. De plus, 11 297 actions ordinaires ont été émises aux détenteurs d'actions ordinaires à titre de dividendes en vertu du programme de dividendes à versement au choix, à une valeur attribuée de \$142 801.

d) Capital-actions réservé

i) Droits d'achat d'actions

Les droits d'achat d'actions suivants sont en circulation:

Désignation	Nombre	Nombre et classe d'actions	Prix à l'exercice	Date d'échéance
Droits d'achat		2 actions ordinaires	\$12,00 pour	le 31 juillet 1982
d'actions			2 actions	1982
1977	724 625		\$15,00 pour	le 31 juillet 1987
			2 actions	1987

Suite au fractionnement précité des actions survenu en 1979, un droit d'achat d'actions confère maintenant le droit d'acheter deux actions ordinaires pour une contrepartie globale telle que celle détaillée ci-dessus. L'unité de transaction à la Bourse de Toronto et à celle de Montréal représente le droit d'acheter une action ordinaire. Un droit d'achat d'actions représente donc deux unités de transaction.

ii) Options d'achat d'actions

193 500 actions ordinaires ont été réservées en vertu des programmes d'options d'achat d'actions offerts aux dirigeants et aux employés. Les options en circulation datées du 19 avril 1972, pouvant être exercées à \$3,50 et échéant le 19 avril 1982 représentent 12 000 actions.

250 000 actions ordinaires ont été réservées en vertu d'un programme d'achat d'actions offert aux dirigeants et aux employés. Le prix d'achat est la valeur du marché à la date à laquelle les actions sont émises en vertu du programme.

iii) Programme de dividendes à versement au choix. Des actions ordinaires au nombre de 88 703 ont été réservées à des fins d'émission en vertu du programme de dividendes à versement au choix de la compagnie, programme selon lequel les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de recevoir des actions ordinaires à titre de dividendes plutôt que de recevoir un montant en espèces. Les actions ordinaires leur sont alors attribuées au prix correspondant au cours moyen du marché déterminé pour les dix jours de transaction suivant la date d'inscription du dividende. 100 000 actions ordinaires ont initialement été réservées pour émission, ce nombre a été réduit suite à l'émission d'actions en vertu du programme. Si le nombre d'actions réservées à l'égard du programme devait être augmenté, un nombre additionnel d'actions ordinaires peut être réservé à cette fin, sous réserve d'une résolution du Conseil.

e) Bénéfice par action

Le bénéfice par action a été calculé de la façon suivante:

	1979	1978
Bénéfice pour l'exercice avant le revenu extraordinaire	\$24 069 683	\$18 191 221
Bénéfice avant le revenu extraordinaire se rapportant aux actions ordinaires	\$19 845 346	\$15 590 512
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice	\$ 9 457 464	\$ 9 351 150
Bénéfice par action avant le revenu extraordinaire	\$2,10	\$1,67
L'effet de dilution sur le bénéfice par action à l'exercice des droits et des options d'achat d'actions serait le suivant:		
Bénéfice par action avant le revenu extraordinaire	\$2,10	\$1,67
Exercice des options	-	-
Exercice des droits	(0,23)	(0,20)
Bénéfice dilué par action avant le revenu extraordinaire	\$1,87	\$1,47
Bénéfice dilué par action après le revenu extraordinaire	\$1,87	\$1,47

Les calculs précédents reflètent, de façon rétroactive, le fractionnement 2 pour 1 des actions qui a eu lieu le 12 septembre 1979.

8. Revenu extraordinaire

	1979	1978
Gain à l'aliénation de placements, déduction faite des impôts sur le revenu exigibles et reportés se chiffrant à \$328 025	\$1 442 884	-
Réduction de l'achalandage	(1 391 668)	-
	\$ 51 216	-

9. Engagements

Les engagements découlant de contrats de location sont les suivants:

1980	\$1 683 205
1981	1 314 814
1982	664 953
1983	365 984
1984	284 971
1985 à 1989	616 480
1990 à 1994	183 456
	\$5 113 863

Les dépenses en capital engagées au 31 décembre 1979 s'élèvent à \$16 735 000. De plus, le conseil d'administration a autorisé des dépenses en capital supplémentaires de \$14 368 000.

10. Régimes de retraite

La compagnie et ses filiales offrent aux employés divers régimes de retraite. Il n'existe aucune dette non pourvue à l'égard de ces régimes de retraite.

11. Rémunération des administrateurs et des dirigeants

La rémunération globale directe versée aux administrateurs et aux dirigeants en 1979 s'est élevée à \$626 025 (\$535 589 en 1978).

12. Ventes

Les ventes, par secteur d'activité, se décomposent comme suit:

	1979	1978
Acier	\$294 467 376	\$184 240 693
Sucre	92 027 979	88 535 775
Brique	55 318 157	40 221 852
Divers	12 833 582	10 303 479
	\$454 647 094	\$323 301 799

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1978 ont été regroupés dans un but de comparaison.

